

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE — "DROIT AU BUT"

ABONNEMENT : Une piastre (\$1.00) par année ;
strictement payable d'avance.

DIRECTEUR-GERANT :
Olivier Asselin.

REDACTION ET ADMINISTRATION :
1437 rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell

Rédaction et Administration : M. 3237
Circulation : M. 3725
Maison du Directeur : EST 2684

Publié par LA CIE DE PUBLICATION DU
"NATIONALISTE" à resp. limitée

M. Tarte et M. Parent

Lorsque la "Patrie", dit M. Tarte, a cru devoir protester, dans les termes les plus convenables et les plus modérés, contre l'administration des terres de la Couronne, contre la politique suivie en matière de colonisation, nous avons été purement et simplement accusés de trahison, de désertion, etc.

M. Tarte, tel comme toujours, cède à la douce manie de poser au martyr. Sa critique de l'administration Parent — ou plutôt la critique faite dans la "Patrie", car M. Tarte lui-même, quelle que puisse être sa compétence en certaines matières, serait bien en peine de dire ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de mauvais dans la nouvelle loi sur la colonisation — est bien ce qu'on lui a reproché le moins, et le moins sérieusement. Les journaux parentistes ont seulement fait remarquer que tant qu'il avait été ministre à Ottawa il avait exalté les mérites de M. Parent ; et cette observation était si juste que dans les élections partielles de Portneuf, de Maskinongé, de Berthier et de Shefford, on a répondu invariablement à la "Patrie" par la "Patrie".

Que M. Tarte ne se fasse pas d'illusions. Ce n'est pas lui qui est en train de démolir M. Parent. Sans les courageuses sorties de M. Bourassa et du sénateur Lévesque, les articles de la "Patrie" sur l'exploitation forestière et sur la colonisation seraient restés stériles comme tant d'autres choses, vraies dites ou fausses, qui ne produisent jamais rien parce que le gros public, en face des contradictions dont la vie de M. Tarte est pleine, est presque forcé de les attribuer à l'intérêt ou au dépit.

D'ailleurs, la "Patrie" aurait-elle été, suivant la prétention de son directeur, la première à attaquer le gilet au cou de Rodolphe-Cumard Parent, que M. Tarte serait encore trop modeste d'insinuer que c'est lui qui va sauver la province — puisque, après les formidables accusations du sénateur Lévesque, ses vagues connaissances ne lui permettent pas de s'écarter de la formule de jugement chère aux gens qui ne savent rien : "Il y a probablement des exagérations des deux côtés".

S'il y a exagération, Monsieur Tarte, spécifiez-en quoi, et nous nous faisons fort de vous prouver que vous ne savez pas ce que vous dites.

Olivier Asselin.

ENTÊTEMENT STUPIDE

Un lecteur du "Nationaliste" qui habite à Ste-Agathe de Lotbinière, a reçu de MM. B. B. & Cie, pépiniéristes, de Browns (Ontario), une carte postale ainsi rédigée :

"Nous vous avons demandé récemment de nous suggérer des hommes de vendre nos arbres dans votre section, mais nous n'avons pas reçu une réponse. Si vous auriez le bon sens de nous envoyer sur la carte attachée les noms de quelques bons hommes — dix, s'il est possible — nous apprécierons la faveur beaucoup, et il nous plaira de vous payer \$5 en argent quand aucun homme vous nous enverra vendra \$100 en valeur d'ordres ou en accord à \$10 offre."

Une réponse par le retour de la maille nous obligea.

"Vos très respectueux, etc."

Rien d'étonnant qu'un Canadien-Français se fâsse pour une telle réception d'un pareil poulet.

La merveille, c'est que dans un pays où l'usage de français ou de l'anglais est si facile, ces commerçants s'obstinent à s'adresser en français à la clientèle.

Les maisons anglaises de l'Ontario ne redoutent pas, et pendant de longues années encore elle n'auraient pas à redouter la concurrence des maisons canadiennes-françaises ; mais peuvent-elles se formaliser si on se moque de leur grotesque littérature quand la province de Québec, tant qu'elle n'aurait qu'à s'adresser à nos collègues et à nos écoles pour avoir des jeunes gens capables de leur rendre les services qu'elles demandent vainement au dictionnaire ?

Qu'on n'aïlle pas s'imaginer que c'est pour le plaisir d'humilier nos compatriotes, mais, que nous publions de temps à autre des échantillons de leur prose française : Nous sommes au contraire flattés des efforts qu'ils font pour apprendre notre langue — encore que ces efforts soient évidemment intéressés.

Tout ce que nous voulons faire comprendre à ces braves gens qui nous envoient, c'est que dans l'intérêt même de l'harmonie qui doit régner dans un pays bilingue, les deux races devraient se témoigner mutuellement assez de considération pour ne pas chercher à tirer profit l'un de l'autre par des moyens qui sont des insultes.

Et, incidemment, c'est aussi que le commerce anglais n'aurait peut-être pas besoin de la palacée chamberlainiste, si les marchands de Londres ou

de Liverpool, au lieu de se croire envoyés par Dieu pour gouverner le monde, et de se conduire envers les autres peuples exactement comme les barons de l'Ontario se conduisent vis-à-vis de nous, avaient initié le bon sens et la politesse des Hollandais, des Belges et des Allemands, qui ne cherchent à imposer à l'étranger ni leurs goûts ni leur langue.

Luc Deshaies

Halifax et Esquimault

Les journaux anglais, tant du Royaume-Uni que du Canada, continuent à discuter le rappel de l'escadre de l'Atlantique-Nord par l'Amirauté britannique, et les bruits de rappel des troupes impériales, et les bruits de rappel des garnisons d'Esquimault et de Halifax.

Le rappel de l'escadre n'a évidemment aucune importance pour le Canada ; le principal organe militaire de la Grande-Bretagne, le "Broad Arrow", est d'opinion que la métropole prend précisément le moyen de protéger effectivement ses colonies en concentrant la flotte sur un point d'où elle peut se porter en quelques jours au secours de n'importe quelle partie de l'Empire.

Quant au rappel des troupes, on aurait également tort de s'en effrayer. Il n'y a au Canada, à l'heure actuelle, que 2,200 soldats anglais, répartis entre Halifax et Esquimault. La garnison d'Esquimault ne comprend que 1500 hommes qu'il serait facile au Canada d'employer en utilisant l'école militaire de Kingston pour la formation des ingénieurs. La garnison d'Esquimault comprend à peine cinq cents hommes.

Le gouvernement canadien, dans le mémoire qu'il a présenté à la conférence coloniale de 1902, disait :

"Il est tout naturel que les contribuables du Royaume-Uni désirent se soulager, au moins partiellement, du fardeau des défenses militaires. Le Canada, dans le développement de son système de milice, sera prêt à répondre à ce désir en se chargeant de certains services restés jusqu'ici à la charge du gouvernement impérial."

Cette offre se rapportait-elle à la garde de Halifax et d'Esquimault ? Il faut bien le croire, puisque les troupes anglaises au Canada sont toutes comprises dans ces deux garnisons.

Le Tableau d'Honneur



Dessin de J. Charlebois

Le Chef Campeau

L'affaire Blair-Russell

Le "Glob" de Toronto met David Russell sur la sellette et annonce que d'autres viendront ensuite

Les menaces de poursuites ne sont pas mises à exécution

M. Préfontaine et l'affaire Carbonneau

M. David Russell, l'ancien entrepreneur de M. Blair au ministère des chemins de fer, a admis jusqu'à présent :

1° Qu'il avait acheté deux journaux libéraux de Saint-Jean, le "Telegraph" et la "Gazette".

2° Qu'il a acheté la "Presse", de société avec d'autres capitalistes.

3° Que c'est lui qui a amené M. Blair à démissionner de la présidence de la commission des chemins de fer.

4° Qu'en même temps qu'il télégraphiait la nouvelle de cette démission au "Telegraph", il a annoncé que M. Blair entreprendrait une campagne contre le ministère dans les quarante-huit heures.

Le "Globe" de Toronto demande :

Pourquoi M. Russell a-t-il acheté des journaux ?

— Ce n'est pas un journaliste.

Pourquoi a-t-il poussé un cri de triomphe quand M. Blair semblait vouloir dénoncer le Grand-Tronc ?

— C'est parce que c'est un homme politique, il n'a jamais brisé que dans la finance.

Pourquoi a-t-il offert à M. Blair des avantages supérieurs à son traitement de \$10,000 par année, si ce n'était pour l'induire à dénoncer le G.T.P. ?

— C'est encore une fois, quel intérêt avait-il à cette dénonciation ?

Le "Globe" dit que, tant que M. Russell n'aura pas répondu à ces questions, le public, maître de ses démentis et ses menaces, restera sous l'impression que des compagnies de chemin de fer intéressées à la ruine du G.T.P. se cachaient derrière lui — particulièrement le C.P.R. et le Canadien Northern.

D'autres membres de la clique Blair-Russell, ajoute le "Globe", auront bientôt l'occasion de s'expliquer, mais pour le moment c'est M. Russell qui est en cause et on ne le laissera pas échapper.

Le "Globe" se pose les mêmes questions que le "Globe" et y répond de la même manière.

M. Russell n'a encore poursuivi ni le "World" de Toronto, ni le "Herald" de Montréal, ni aucun des autres journaux qui ont reproduit et commenté la version du "Nationaliste". Il est comme M. Parent, fort en gueule, mais au demeurant, peu dangereux.

M. Blair a donné aux journaux des explications qui n'ont rien expliqué et qui n'ont eu pour effet que de piquer encore davantage la curiosité du public.

C'est un secret de polichinelle que les chefs conservateurs de la rue Saint-Jacques avaient été prévenus de la démission de M. Blair plusieurs jours à l'avance. On raconte que le sénateur Forget, se rendait de Montréal à Sainte-Anne, vers les 3 heures de l'après-midi, fut approché par M. Graham qui lui dit :

"Quelque chose d'extraordinaire va arriver au Sénateur. Voulez-vous savoir plus long, pour toute réponse, M. Graham griffonna quelques mots qu'il mit sous enveloppe, et lui remit l'enveloppe à M. Forget après lui avoir fait promettre sur l'honneur de ne pas l'ouvrir avant 6 heures. Le soir, M. Forget déchiffra le billet : il se lisait ainsi : "Blair has resigned."

Où M. Graham avait-il pris cette information ?

Le "Herald" fait observer : 1° que la dépêche annonçant la démission de M. Blair a paru dans le "Star" deux heures avant que le président de la commission des chemins de fer ait communiqué sa démission à ses collègues ; 2° que cette dépêche était datée de St. Jean, et non d'Ottawa ; 3° qu'elle était parue sous une masse de titres et de sous-titres qui prouvaient que l'on attachait à l'acte de M. Blair beaucoup plus d'importance que l'ancien président ne voudrait aujourd'hui lui en donner.

Un correspondant du "World" écrit que MM. Blair et Russell, n'ayant rien à gagner à l'opposition, vont chercher à se rapprocher du pouvoir ; que M. Laurier, ayant acheté le silence de M. Blair il y a un an, ne voudra pas d'enquête ; que s'il est vrai que M. Sifton est menacé de révélation désagréable, la trahison de toutes ses forces au maintien du statu quo ; que seule une poursuite intentée par M. Russell ou par M. Blair contre un journal indépendant, pourrait faire sortir toute la vérité du sac.

L'affirmation de M. Sifton, qu'il a été, au cours d'un voyage à New-York, approché par un capitaliste au sujet de la construction du G.T.P., n'a pas été démentie.

M. Borden n'a rien vu, rien entendu ; pourquoi a-t-il annoncé, quelques jours avant l'élection, que les souscripteurs au fonds électoral conservateur devaient se faire sans arrière-pensée ?

Quant à M. Tarte, tel d'office le gardien de l'honneur du C.P.R. Il ne s'occupe guère de l'affaire Blair-Russell que pour répéter de temps à autre, que le C.P.R. n'y a pas trompé, car il le sait.

M. Préfontaine déclare qu'il n'a jamais été menacé de révélation par Carbonneau.

Pour renseignements sur cet incident, s'adresser au sénateur Cox, à la Canadian Bank of Commerce ou à M. J.-L. Perron, associé de M. Préfontaine.

M. Perron pourrait peut-être nous dire pourquoi il était à la gare de New-York, le 23 octobre au soir, à 7 heures, en tête à tête avec Carbonneau.

Oliver Asselin.

La Société du Parler-Français

Quand naquit à Québec la Société du Parler Français au Canada, il ne manqua pas d'esprits forts pour saluer en cet événement la résurrection de l'Hôtel de Rambouillet.

La Société a déjà produit des œuvres qui répondent aux aspirations les plus enthousiastes de ses amis. Sous la direction d'hommes aussi savants que modestes, elle publie un bulletin philologique qui peut se comparer aux plus intéressantes revues de genre publiées en Europe. Elle vient de donner à Québec une séance où M. l'abbé Camille Roy et M. l'abbé V.-J. Jutra ont lu des travaux fort remarquables, dit-on, sur la nationalisation de notre littérature et sur le parler français à l'école. Tout Canadien-Français qui veut contribuer au relèvement intellectuel de sa race devrait en faire part.

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

Danse

Si vous désirez apprendre la danse, allez chez le prof. Lacasse, 1511 rue Notre-Dame. Vous ne pouvez trouvez mieux ailleurs.

ECHOS

La presse conservatrice reproduit en ce moment un article du "Journal" où l'on déplore la décadence de la législature.

Si quelqu'un sait où la législature en est rendue, c'est bien le propriétaire du "Journal".

— Le "Journal" a intitulé "Parti d'Initiatives" ("oyster party") le compte rendu d'un festin gracieusement offert à son personnel par un certain nombre de maisons de commerce.

Dans tout ce que nous avons dit du parti conservateur, on ne trouverait rien d'aussi décevant pour qualifier les gens qui font le "Journal".

— La population d'Ottawa sera appelée, en janvier prochain, à se prononcer sur un projet de municipalisation du tramway. Le projet est d'ailleurs très humaine des échevins, croit que les affaires de la capitale devraient être administrées par le gouvernement fédéral, comme cela se fait aux Etats-Unis.

— Le coup de pied de l'âne, dans l'affaire de Terrebonne, est venu d'un scribe franco-américain qui a écrit un jour que M. Asselin avait tous les talents et qui a voulu, sur le service de lui, quand il était près du pouvoir, pour faire placer dans la presse ministérielle sa personne suffisante et vide. Le jour où M. Asselin serait seulement sur la voie du succès, il lui lécherait les pieds. Le "Soleil" et "L'Avenir du Nord" sont bienvenus à déguiser la bile de ce personnage qui n'a pas même le mérite d'être bien raillé.

— M. Gibson Bowles, député conservateur au Parlement anglais, vient de publier un livre où il affirme que la dette collective du gouvernement central et des conseils locaux de la Grande-Bretagne a augmenté de deux milliards en quatre ans. Cette affirmation, si elle est fondée, aidera aux "coloniaux" à comprendre pourquoi certains hommes politiques anglais leur portent tant d'intérêt.

— Le peuple de l'état de New-York a autorisé son gouvernement à affecter \$101,000,000 au creusement du canal de l'Erie à un profond creusement pour livrer passage à des barges de milles tonneaux. Le "Newburgh News", considéré comme l'organe du gouverneur Odell, croit que ce canal, même après les travaux projetés, ne sera pas en état de rivaliser avec les canaux canadiens par où un navire de 3,000 tonneaux peut se rendre directement des Grands Lacs à Montréal. "Ce sera, dit-il, une misérable rigole, la risée de nos cousins canadiens, le plus bel échantillon de folie gouvernementale des temps modernes."

— Le "News" ne voit dans le projet de creusement qu'un immense engin électoral, qui entraînera des dépenses énormes, mais qui permettra de gagner des voix pour le creusement d'un canal accessible aux navires, aux frais du gouvernement fédéral.

— La "Press" de Binghamton partage les vues du "News" et demande que les travaux préliminaires, qui sont déjà commencés, soient abandonnés.

— Un barbier-coiffeur d'Ottawa fait publier dans les journaux de la capitale un certificat de compétence signé par un aide-de-camp de lord Minto. Les certificats de ce genre ont beaucoup de valeur auprès des gens qui brillent plus par leur chevelure que par leur cervelle.

— M. Ames mérite la gratitude de tous les honnêtes gens pour avoir, au prix de sacrifices pécuniaires considérables, organisé dans le quartier Saint-Antoine le service de surveillance qui a fait tomber la bande Bissonnette entre les mains de la police. Si tous les hommes riches montraient autant d'esprit civique, la "télégraphie" serait bientôt une chose du passé.

— M. le curé Lepailleur, que Monseigneur de Montréal vient d'honorer en le nommant chanoine honoraire de la cathédrale, a fait cadeau à la fabrique de la paroisse des bourses que les filles de St-Louis lui avaient offertes.

— Avant cela, M. Lepailleur avait fait à ses ouailles des cadeaux encore plus précieux sous forme d'institutions de bienfaisance édifiées par son zèle et par son travail.

— La commission des traitements, à l'hôtel-de-ville, réduit à \$3,500 le traitement du chef de police qui a 450 hommes sous ses ordres, et arguait à \$3,000 celui du chef de la Sûreté qui n'a qu'une vingtaine d'agents. On ne peut pas dire que les échevins gâtent M. Campeau.

— Certains prétendent qu'on a suspendu la nomination du sous-chef de police pour préparer le choix de M. Leggett. Celui-ci est un excellent officier, paraît-il, mais il est de langue anglaise, et sa promotion donnerait lieu à beaucoup de mécontentement. On ne peut d'abord les moyens de convaincre le public qu'il n'y a pas de bons candidats parmi les officiers de langue française. Ceux-ci prétendent que l'élément anglais est déjà fort bien représenté par M. Carpenter.

— Dans la "Gazette Officielle" d'aujourd'hui, MM. Mackenzie et Mann annoncent leur intention de construire un chemin de fer qui reliera Montréal à l'embouchure de la rivière des Français (sur la Baie Georgienne) en passant par Ottawa, et un autre chemin qui reliera Montréal au chemin de fer de la Baie James au nord de Toronto, en passant aussi par la capitale.

— Cette dernière ligne se rattacherait à l'Intercolonial et aurait Halifax et Saint-Jean pour ports d'hiver.

— Le correspondant montréalais du "Toronto News" dit que des représentants des différents tramways électriques du Canada se réuniront le 7 décembre et se réuniront de nouveau le 20 décembre, pour former une alliance.

— Cette alliance a probablement pour but l'action commune sur les parlements, et la réduction des dépenses résultant de l'achat des députés.

— Les échevins Des Serres et Carter, nommés pour faire une enquête sur l'expropriation de la Côte St-Lambert, rapporte que cette expropriation est la plus scandaleuse qui se soit jamais faite à Montréal. On aurait bien pu se douter de ce qui arriverait, quand M. Préfontaine est allé à Québec demander de changer le mode d'évaluation de la propriété.

— Depuis quelques années on s'occupe, dans notre province, de la conversion de la tourbe en combustible. Le dernier rapport annuel de l'ingénieur des mines, M. Obalski, fournit sur l'usine de Sainte-Brigitte (près de Farnham) des renseignements qui permettent d'espérer qu'avant longtemps cette question sera résolue pour le plus grand bien du public.

— Après de nombreux essais, on a réussi à donner à la tourbe comprimée un pouvoir calorifique de 5,480 calories, soit 293 calories de plus que le charbon. Les importations de tourbe au Canada ont tombé de douze millions à sept millions; les importations sujettes aux droits de douane ont baissé de \$9,972,859 à \$5,394,946. En 1902-1903, nous avons importé d'Allemagne 174,000,000 de livres de sucre brut et 13,286,574 livres de sucre raffiné; depuis l'établissement de la surface, toutes nos importations de sucre viennent des Indes anglaises, qui nous en fournissent 98,000,000 de livres en 1903 et qui nous en ont fourni 279,000,000 de livre l'année dernière.

— On cause du Parc Sohmer: Croira-t-on que Madame Curtis pénètre tout entière dans une boîte d'un pied cube? — C'est tout naturel, puisqu'elle n'est que la moitié de M. Curtis.

Si vous semez vous récolterez. Prenez un contrat dans La Société de Crédit Hebdomadaire Limitée. 107 rue St-Jacques.

Le Mouvement Nationaliste

"Ce serait bien dans le genre du "Mail", de faire observer que la déclaration du "Globe" en faveur de l'évacuation du Canada par les soldats anglais et de la garde d'Esquimaux par des soldats canadiens, fait partie d'un complot ténébreux pour la ruine de l'Empire."

— M. le Dr W.-H. Montague, un ancien ministre canadien, a porté la parole l'autre jour à un banquet du "Home Market Club", de Boston, l'organisation protectionniste la plus vigoureuse des Etats-Unis. Il a félicité les Américains de leur patriotisme et a déclaré que, pour sa part, il était heureux de voir le Canada se pénétrer de plus en plus d'un esprit semblable. "Je suis fier de dire", a-t-il déclaré en terminant, "qu'un même sentiment anime chez nous Catholiques et Protestants, Anglais et Français, Grits et Tories — et que ce sentiment peut se résumer en trois mots: le Canada d'abord, le Canada ensuite, le Canada toujours."

— Du "Canada": "M. Wyatt, membre de la Ligue de la défense navale, vient de donner à Londres une conférence sur la flotte et l'Empire" — conférence à laquelle il avait invité M. Brasse, un des imperialistes les plus militants de la bande chamberlainiste.

— Ce M. Brasse s'est fait l'écho des plaintes de M. Wyatt et de ses récriminations contre le Canada. Il a déclaré que le Canada serait à même de fournir pour la flotte une contribution de deux à trois millions de livres sterling, soit \$10,000,000, et que pendant qu'il ne fait rien. "Comme il y va, M. Brasse, une quinzaine de millions pour la marine impériale, c'est un peu de l'argent, n'est-ce pas?" — "Eh bien, qui est-ce qui construira le transatlantique alors? C'est justement la somme qu'il nous faut pour cette construction."

— Nous pensons bien que la marine impériale attendra que nous ayons fini.

— Du "Halifax Chronicle": "Avons-nous besoin de rappeler aux Américains qu'il n'y a pas d'annexion par voie de réciprocité ou autrement, que ces propos sont purement impertinents. Le Canada a fait son choix il y a longtemps. C'est un pays indépendant. Il devient rapidement un grand pays. Il occupe une position parfaitement satisfaisante dans le plus grand empire du monde."

— Du "Globe" de Toronto, au sujet de la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis: "M. Foss nous entretient mystérieusement des effets politiques qu'aurait probablement un traité de réciprocité. A son avis, un pareil traité entrainerait fatalement le mouvement chamberlainiste."

— M. Foss n'a, selon toute apparence, jamais réfléchi qu'en général les Canadiens ne se soucient pas plus des plans de M. Chamberlain que du projet de réciprocité avec les Etats-Unis — et cela parce que, dans l'un et l'autre cas, ils ne veulent pas sacrifier une parcelle de leur autonomie. La Grande-Bretagne peut se rendre à nos désirs sans nous lier par un traité, si elle veut réellement nous payer de nos faveurs. Les Etats-Unis peuvent se rendre à nos désirs tout en allégeant le fardeau qui pèse sur leurs propres citoyens. Mais s'ils refusent d'agir indépendamment, nous devons continuer à régler nos affaires nous-mêmes, à soigner nos intérêts d'abord, et à développer notre magnifique domaine public au moyen de colons empruntés aux meilleurs éléments des deux peuples.

— La tendance nationaliste du Canada va s'accroître énormément, quoique d'une manière plus ou moins définie, par la construction d'un nouveau transatlantique. La construction qui occupera l'attention du peuple canadien durant une douzaine d'années à l'exclusion de la réciprocité avec les Etats-Unis comme du commerce préférentiel avec la Grande-Bretagne, si ces choses ne nous sont pas offertes gratis."

Demandez nos circulaires et copies de contrats envoyées gratuitement. La Société de Crédit Hebdomadaire Limitée, 107 rue St-Jacques.

La municipalisation des Services Publics

M. Tarte, à qui sa qualité d'ancien ministre des travaux publics doit donner quelque autorité en la matière, dit au sujet de la municipalisation de l'éclairage à Westmont: "Les travaux d'éclairage construits par l'Etat sont, règle générale, mieux faits que ceux construits à l'entreprise, à la condition, bien entendu, que les ingénieurs et les surveillants soient des hommes de compétence et d'honneur."

— Le "Herald" publie sur le même sujet des statistiques très intéressantes, empruntées au "News" de Leamington (Angleterre).

Dans 1045 villes du Royaume-Uni, le service des eaux est fait par la municipalité; dans 251 villes seulement, il est confié à des particuliers.

Sur 710 usines à gaz, 256 appartiennent à la municipalité et 454 à des particuliers. Les services municipaux ont donné l'année dernière 63 p.c. de profits nets, en vendant le gaz 64 cents en moyenne. Les services privés n'ont rendu que 52 p.c. en vendant le gaz 70 cents.

Pour les tramways, la statistique donne: 142 réseaux municipaux d'une longueur totale de 1,067 milles, qui ont donné l'année dernière 7-3-4 p.c. de profits nets, en augmentation de 1-3-8 p.c. sur l'année précédente; 154 réseaux privés, d'une longueur totale de 704 milles, ayant donné l'année dernière 4-3-4 p.c. de profits nets, en augmentation de 3-8 p.c. seulement sur l'année précédente. Ces chiffres sont officiels. Un M. Robert T. Porter a écrit une série d'articles dans la presse anglaise pour prouver que la municipalisation des tramways avait produit de mauvais résultats; on s'est moqué de lui par tout le Royaume-Uni. Malheureusement, on l'accepte comme une autorité chez les Américains, en l'absence de renseignements plus sérieux.

L'éclairage est fait ou sera bientôt fait (car plusieurs usines sont en voie de construction) par 355 usines municipales et 214 usines privées. Les principaux services municipaux ont donné l'année dernière les profits suivants, tous frais payés: Aberdeen, \$79,000; Ashton-Under-Lyne, \$17,000; Ayre, \$23,000; Bath, \$38,000; Bedford, \$28,000; Belfast, \$65,000; Birmingham, \$170,000; Blackburn, \$65,000; Blackpool, \$61,000; Bol, \$175,000; Bristol, \$135,000; Cardiff, \$50,000; Croydon, \$90,000; Derby, \$50,000; Edinburgh, \$400,000; Glasgow, \$380,000; Hackney, \$110,000; Hull, \$75,000; Islington, \$77,000; Leeds, \$200,000; Leicester, \$120,000; Liverpool, \$500,000; Manchester, \$120,000; Nottingham, \$155,000; Oldham, \$60,000; Plymouth, \$41,000; Portsmouth, \$70,000; St. Paneras, \$160,000; Salford, \$130,000; Sheffield, \$155,000; Southampton, \$60,000; Sunderland, \$64,000; Wolverhampton, \$58,000. Une seule ville, Whitby, aurait perdu de l'argent; ses pertes se chiffraient à la bagatelle de \$1,800 pour les cinq dernières années.

Naturellement, il est impossible de dire si les chiffres du "London News" résisteraient tous à l'analyse. Mais, devant la faveur de plus en plus grande pour le système municipal joint en Angleterre, il est également impossible de ne pas supposer que le système plus de mérites que ne lui en reconnaissent les avocats des "trusts". H.G.

Un troisième parti

M. Rodolphe Forget, au sortir de l'élection de Charlevoix, a annoncé qu'il offrirait son appui à M. Laurier. Est-ce parce que M. Laurier n'en a pas voulu et continue à regarder M. Forget comme le véritable député de Charlevoix, ou a-t-il pris part lundi dernier à la réunion conservatrice? —

Avec ses principes bien connus, M. Forget a tout ce qu'il faut pour fonder avec MM. Blair, Danseur, Greenshields et David Russell, un troisième parti dont il serait le chef et qui prendrait pour programme: 10.- \$3,500,000 20.- \$3,500,000 30.- \$3,500,000

Les Accidents de Travail

Un lecteur du "Nationaliste" demande des informations sur le projet de loi déposé l'année dernière à la Chambre, relativement aux dommages résultant des accidents du travail. Nous ne saurions mieux lui répondre qu'en résumant l'exposé fait de ce projet par M. Horace Archambault, au Conseil législatif et publié dernièrement par le "Soleil" sous forme de brochure.

Dans la province de Québec, nous n'avons pas de loi spéciale sur la responsabilité des patrons; cette responsabilité repose sur la "faute délictuelle" telle qu'elle est définie aux articles 1053 et 1054 du Code Civil. L'indemnité varie suivant que l'accident a été causé par la faute du patron, par la faute commune du patron et de l'ouvrier, ou par la faute d'un tiers relevant du patron; elle n'est pas imposée au patron si l'accident est dû à la seule faute de l'ouvrier, à la faute d'un tiers indépendant du patron (1), à une force majeure ou à une cause inconnue.

L'application de ces principes offre des difficultés faciles à concevoir, particulièrement dans le cas de faute commune, vu qu'un pareil cas le droit français proportionne la responsabilité de chaque partie à l'étendue de la faute, et le droit anglais fait découler toute responsabilité de la cause immédiate de l'accident. C'est ce qui a donné à nos législateurs l'idée de substituer le risque professionnel à la faute délictuelle comme principe de responsabilité.

Le risque professionnel est celui qui est inhérent à une profession ou à un état, indépendamment de toute faute; dans le nouveau projet de loi, il comporte le droit à l'indemnité en cas d'accident. On voit tout de suite la révolution que l'incorporation de ce principe dans nos statuts opérerait dans la jurisprudence. Désormais, plus besoin de rechercher la faute: il suffirait d'établir la relation de serviteur à patron pour établir du même coup le droit de la victime.

A prime abord, il semble injuste que le patron soit condamné à indemniser un ouvrier d'un accident qu'il avait pris tous les moyens possibles d'empêcher. Les partisans de la responsabilité basée sur le risque professionnel répondent à cela: 10 qu'il est prouvé par la statistique que 12 à 15 pour cent seulement des accidents sont dus à la faute du patron, et que 70 à 75 pour cent résultent de cas fortuits et de force majeure, c'est-à-dire de conditions mêmes du travail; 20 que l'industrie, de même qu'il fait entrer en ligne de compte l'usage de ses constructions et de son matériel, devrait prélever sur son revenu suffisamment pour parer aux accidents qui accompagnent fatalement le travail de l'industrie moderne, et que l'ouvrier le plus prudent ne saurait éviter; 30 que l'ancien droit fut établi à une époque qui ne connaissait ni la vapeur ni l'électricité — où l'ouvrier, maître de son outil, pouvait, règle générale, se protéger par l'exercice d'un soin ordinaire; 40 que le droit nouveau ne serait, après tout, que l'application de l'article 1384 du Code Napoléon relatif aux accidents du travail — article qui veut que toute personne se rendant responsable des dommages causés par une chose qu'elle a sous sa garde.

La plupart des pays civilisés ont déjà adopté le principe du risque professionnel: la Suisse en 1881; l'Allemagne en 1884; l'Autriche en 1887; la Norvège en 1894; la Finlande en 1895; l'Angleterre en 1897; le Danemark, l'Italie et la France en 1898; l'Espagne, la Nouvelle-Zélande et l'Australie en 1900; la Hollande et la Suède en 1901.

Dès 1848, M. Vivien, ministre des travaux publics en France, déclarait que les soins et les secours à donner aux ouvriers en cas de maladie ou de blessure, devaient être assurés par les patrons, qui ont une responsabilité réelle des accidents, une dette imposée par les règles du droit aussi bien que par la loi de l'humanité. En 1882, M. Félix Faure, futur président de la république, exprimait la même idée. Dans la plupart des pays mentionnés plus haut, la jurisprudence avait, jusqu'à un certain point, devancé la législation en conséquence du développement de l'industrie et de l'exploitation intensive des énergies de la nature.

Ici même, dans la province de Québec, des juges se sont trouvés qui ont senti que l'application du droit actuel avait d'injuste en beaucoup de cas. Nous n'avons pas encore accepté le principe du risque professionnel, mais il arrive souvent que nos tribunaux disent au patron: "Vous n'êtes responsable que si l'accident est dû à votre faute; mais il est à présumer que vous êtes en faute, car autrement il n'y aurait pas eu d'accident." Par exemple, la responsabilité fréquemment attachée dans la jurisprudence québécoise aux "défauts latents" des machines ou des outils, est-elle autre chose que la responsabilité légale, basée sur le risque professionnel?

Le droit actuel est donc d'une application fort incertaine. Le droit nouveau, en indemnifiant indistinctement toutes les victimes à l'exception de celles qui auraient volontairement provoqué l'accident, faciliterait évidemment la tâche des tribunaux et préviendrait bien des procès. Reste à savoir s'il équivaut à une injustice pour le patron.

A cette nouvelle question, les partisans de la loi répondent que l'assurance de l'ouvrier contre les accidents serait peu coûteuse et que le jugement des tribunaux, dans les contestations, serait extrêmement facilité par le fait que la nouvelle loi proportionne le chiffre de l'indemnité à la gravité de l'accident.

Si la victime décède, des rentes sont attribuées à la veuve, à ses enfants jusqu'à l'âge de seize ans, et à ceux de ses ascendants dont elle était l'unique soutien au moment de l'accident.

Au cas de survie et d'incapacité permanente, la victime a droit à une rente viagère. Pour incapacité temporaire, indemnité journalière seulement.

Le chiffre de l'indemnité au cas d'incapacité totale permanente, ou de décès, est fixé à 60 p.c. du salaire moyen de la victime durant l'année qui a précédé l'accident, si le salaire annuel n'excède pas \$500. Au cas contraire, on ne tient compte que d'un quart de l'excédent. Ainsi, un salaire de \$900 sera censé être de \$600, et la victime aura droit à une rente de \$360 par année.

En Allemagne, on accorde 2-3 p.c.; en Autriche, 60 p.c.; en Norvège, 60 p.c.; en Finlande, 60 p.c.; en Angleterre, 50 p.c.; en France, 66 2-3 p.c.; en Hollande, 70 p.c.

L'hon. M. Archambault, à qui on ne niera pas une vaste connaissance du droit, et d'avis que cette législation est favorable non seulement aux ouvriers, qu'elle protégerait personnellement ou dans leur famille, contre les conséquences d'accidents inévitables, qu'il ne leur en coûterait pour faire assurer la vie de leurs employés.

M. Archambault rappelle que la loi anglaise de 1897, adoptée aux Communes grâce à l'influence d'un grand industriel (M. Chamberlain), a dû être sanctionnée par la Chambre des Lords, considérée à juste titre comme un des corps les plus conservateurs du monde entier. En terminant son exposé, il cite ces paroles de M. Walton, doyen de la faculté de droit du McGill et partisan enthousiaste du nouveau projet: "Aucune législation de plus grande importance n'a été passée durant la présente génération. Elle touche à la sécurité et au bonheur de millions d'employés, de millions de vieux parents, de veuves et de jeunes enfants, qu'un accident fatal est venu priver soudainement de leur soutien et de leur gagne-pain."

Naturellement, l'adoption du principe du risque professionnel nous a toujours semblé une concession due à la classe ouvrière, et certains de nos amis ont beau nous reprocher de verser dans le socialisme parce que nous avons souhaité cette réforme, nous ne pouvons vraiment nous sentir si coupables.

Oliver Asselin.

(1) Dans ce cas, l'ouvrier a un recours contre le tiers.

Institut Hydro-Electrique

400 RUE ST-DENIS
Traitements par l'électricité. Rayons X, Bains, Massages, etc., sous la direction des

Drs. Renaud.

L A bonne ménagère qui désire voir son mari commencer joyeusement sa journée, lui donnera, à son déjeuner, une tasse du **PUR ET DELICIEUX**

Café de Madame Huot

ESSAYEZ-LE POUR VOIR SON MERVEILLEUX EFFET

En vente par tous les bons Epiciers, en canistres de 1 lb. a 40c; 2 lb. a 75c

EN GROS CHEZ

E. D. MARCEAU, 271-285 rue St-Paul, Montréal.



Musique tous les soirs y compris les Dimanches

STADIUM

Soirs, ainsi les Samedi et Dimanche après-midi

Le Patinoir Amélioré du MONTAGNARD A. A. A.

En dehors des membres réguliers, nous avons aussi des admissions à 15c pour Messieurs et 10c pour Dames. Aussi des billets de commutation à \$1.50.

N.B. — Les MEMBRES HABITUÉS peuvent se procurer des places séparées.

LE PREMIER PATINOIR AU MONDE ECLAIRE AU GAZ ACETYLENE

Est-ce l'aurore de la délivrance

Le Trust éprouve en ce moment un commencement de paralysie qui doit lui inspirer de salutaires réflexions sur les fins dernières. Maisonneuve a épousé le "Règlement 107" par lequel on veut ruiner le Terminal, et Westmont se pourvoit l'une usine électrique municipale. Ce sont là deux coups sérieux portés à la troupe de brigands que nous combattons, et il ne tiendra qu'à eux de nous enlever de Montréal d'en accentuer encore la gravité en arrêtant sans délai la canalisation souterraine des fils électriques. En effet, si la "Montréal L. Heat & P. Co." conserve son monopole, il lui sera toujours possible de mettre à exécution la menace de M. Rodolphe Forget de discréditer le service municipal de Westmont en réduisant temporairement ses taux d'éclairage dans cette petite ville (1) et les capitalistes qui auront affirmé la position de la "M. L. H. & P. Co." en profiteront pour fortifier l'institution connexe du Tramway. Mais le jour où des compagnies nouvelles honnêtes accèdent de conduits souterrains, une concurrence ment constituée ferait au Trust, grâce au libre d'autant plus dangereuse que ces compagnies lui fief, — ce jour-là, disons-le, la ville de Montréal, dernier assise sur un banc dans le square du village, des Holt et des Henshaw. La composition du conseil actuel ne nous permet pas d'espérer que cette réforme s'opérera du jour au lendemain; mais ce qui s'est fait dernièrement à Maisonneuve peut se faire à Montréal: exérons sur les échevins une telle surveillance qu'il leur soit impossible de nous trahir; nous verrons en 1906 s'il n'y a pas moyen d'en trouver de plus honnêtes.

PIERRE BEAUDRY.

Parc Sohmer

Aujourd'hui dimanche [à 3 et 8 p. m.]

LES 2 MORELLO — Merveilleux équilibristes et acrobates.

PROF. MULLIN — Comédien avec "fox terriers."

Mlle MABEL KITT, chante et dances.

COLE et CORDETT — Célèbres clowns.

CHRISTOPHE COLOMB — Vues animées colorées par le vicomte d'Hauterives, ainsi que vues comiques.

LA MUSIQUE DU PARC.

Admission 10 Cents

Chemin de Fer du Grand Nord du Canada

GARE: ANGLE DES RUES MOREAU ET NOTRE-DAME. Téléphone: Est 214.

NOEL et JOUR DE L'AN

EXCURSIONS DES FETES

PRIX D'UN BILLET DE PASSAGE DE 1ère CLASSE

Bon pour aller les 24, 25 et 26 décembre 1904, pour revenir jusqu'au 27; aussi bon pour partir le 31 décembre 1904 et les 1 et 2 janvier 1905, pour revenir jusqu'au 3 janvier 1905.

AU PRIX D'UN BILLET DE 1er TIER

CLASSE

Les 23, 24, 26, 30 et 31 décembre 1904 et les 1 et 2 janvier 1905, bon pour revenir jusqu'au 4 janvier 1905.

Pacifique Canadien

Excursions des Vacances

DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Au prix d'un Billet de 1ère Classe.

Décembre 24, 25 et 26, 1904, valide pour retour jusqu'au 27 décembre 1904; — décembre 31, 1904, et janvier 1 et 2, 1905, valide pour retour jusqu'au 3 janvier 1905.

... AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE, PLUS UN TIER

Décembre 23, 24, 25 et 26, et décembre 30 et 31 1904, et janvier 1 et 2, 1905, valide pour retour jusqu'au 4 janvier 1905.

Prix spéciaux aux points des Provinces Maritimes.

BUREAU DES BILLETS: 129 RUE ST-JACQUES
Voisin du Bureau de Poste

TABAC POLO POUR CIGARETTES

5¢



5¢

EXTRA DOUX

ROCK CITY TOBACCO CO. LTD. QUEBEC.

A. A. LABRECQUE, Président. J. B. LAFLEUR, Gérant

MONTREAL-CANADA

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie

devant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Cité de Montréal

Capital autorisé	\$1,000,000.00
Actif net excédant	460,000.00
Dépôt au trésor fédéral	60,000.00
Réclamations réglées à date	13,211.10

Compagnie indépendante, Taux modérés.

Bureau Principal: 9 St-Jacques

Edifice de "La Presse"

MONTREAL

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Mutuelle contre le Feu

DU CANADA

ASSURANCES

\$4,500,000.00

Tarif indépendant — R. Dufresne, président; A. P. Simar, sec.-trésorier et gérant. — Tél. Main 3183.

Bureau chef: 9 Cote Saint-Jacques

MONTREAL

CHOCOLAT JACQUES.

est le seul recommandable.

Il est le plus pur, le plus sain, il est le SEUL fabriqué sous le contrôle du Gouvernement.

Le chocolat au

LAIT JACQUES

est le plus délicieux que l'on peut trouver sur le marché.

DOCTEURS, pour rendre les forces et les secourables à vos malades, ardoignes leur le fameux **Chocolat Ferrugineux de JACQUES**

En vente partout.

Agent général pour le Canada et les Etats-Unis

A. D. Casto.

101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619

Cinq Abonnements pour Trois Dollars

D'ici au 1er janvier 1905, nous donnerons cinq abonnements d'un an au NATIONALISTE pour TROIS DOLLARS.

Il ne tient qu'à nos abonnés actuels de quintupler en quelques semaines notre circulation extérieure, en nous faisant parvenir chacun le montant de cette souscription collective. Ceux d'entre eux qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement seront admis à bénéficier de la réduction. Ohé ! les amis, vous qui croyez à l'utilité de notre œuvre et qui soupçonnez nos besoins — un bon coup d'épaulé !

FORMULE DE SOUSCRIPTION

Ci-jointes trois dollars, en paiement de cinq abonnements d'un an au NATIONALISTE, pour les personnes suivantes :

Nom _____ Adresse _____

Nom et adresse de l'expéditeur.

Réverie au bord de la Mer

La mer cache en ses flots bien des barques coulées que de gais matelots lancent un matin. Et, dans les profondeurs de ses nuits étoilées, Le ciel nous cache aussi plus d'un soleil éteint.

Mais les grands cœurs humains, plus troublés que les ondes, Ces cœurs aujourd'hui froids et jadis embrasés, Qui donc pourra compter, sous leurs dourlons profonds, Tous les amours éteints et les espoirs brisés ?

Lorsqu'au matin d'été pâlisent les étoiles, Que la mer au soleil roule ses flots si beaux, Qui se souvient, devant l'horizon blanc de voiles, Que le ciel et la mer sont deux vastes tombeaux !

Mais les cœurs, plus émus que les mers les plus fortes, Ces cœurs plus étoilés et plus noirs que les nuits, Qui donc rendra la flamme à leurs étoiles mortes, Qui donc rendra la vie à leurs espoirs détrempés ?

PAUL BOURGET, de l'Académie Française.

"Chamillac"

(Pièce en cinq actes d'Octave Feuillet.)

Acte II, Scène VI

(La scène représente une séance du Comité pour le soulagement des pauvres honnêtes. Personnes : le comte de la Bartherie, président du comité ; Carville, secrétaire ; Chamillac, des pauvres, des dames.)

LA BARTHERIE frappant sur la table avec un couteau à papier. — Personne n'a d'observations à faire sur le procès-verbal ? Non ?... Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

CHAMILLAC (se levant). — Monsieur le président, je demande la parole.

LA BARTHERIE. — Monsieur de Chamillac a la parole.

LES DAMES. — Ah !

CHAMILLAC. — Monsieur le président, nouveau venu dans cette enceinte, personne ne s'étonnera que j'ose demander deux mots d'explication sommaire sur le caractère de l'œuvre que vous présidez avec tant de distinction.

LES MEMBRES DU COMITÉ. — Oui ! oui ! c'est juste !

LE PRÉSIDENT (frappant sur la table avec impatience). — Je me fais un plaisir et un devoir de donner à l'honorable membre récemment associé l'explication qu'il sollicite. Chez nous, le pauvre honnête, irréprochable, sans tache, a seul droit à notre assistance.

CHAMILLAC. — Mais les membres du comité... doivent-ils être sans tache aussi ?

LA BARTHERIE. — Dans la limite des forces humaines.

CHAMILLAC. — Enfin, c'est facultatif... Tant mieux. Veuillez continuer.

LA BARTHERIE. — Nous nous entourons naturellement de tous les renseignements et de tous les contrôles qui peuvent nous édifier sur la moralité de nos assistés. Ces dames veulent bien les surprendre quelquefois à domicile. Quand à nos séances, elles se passent à examiner les demandes, à compiler les dossiers, et enfin, de temps à autre, à faire comparaître devant nous quelques-uns de nos pauvres, soit pour les encourager, soit pour leur donner de paternels avertissements. — (Murmures approbateurs du comité.)

CHAMILLAC. — Je remercie le président de son obligeante communication. L'œuvre est excellente assurément. La tolérance, l'indulgence pourraient peut-être y jouer un rôle plus important. Car, enfin, quel est celui de nous qui n'a pas senti, au moins une fois dans sa vie, combien est faible et facile à franchir la distance qui sépare un honnête homme du mal, du vice, même du crime... Hélas ! j'ose dire que l'hypocrisie seule l'ignore. Au reste, l'œuvre est excellente, je le répète : je m'y associe de tout mon cœur et je prie le comité de vouloir bien procéder à ses travaux.

LA BARTHERIE. — Hum ! (Il parcourt de l'œil les dossiers qui sont devant lui.) Il est bien tard, mesdames, pour examiner ces dossiers aujourd'hui. Nous recevrons simplement les individus qui ont été appelés ce soir devant le comité. (Approbation.) Voyons... Nous avons d'abord un candidat qui m'est recommandé par plusieurs de mes honorables collègues de la Chambre... un nommé Chanteloup, ma racheur, chargé de famille... Mon bon Carville... CARVILLE (allant à la porte et appelant). — Chanteloup ! (Entre Chanteloup.)

LA BARTHERIE. — Bonjour Chanteloup.

CHANTELOUP. — Bonjour, monsieur.

LA BARTHERIE. — Mais vous avez l'air de bien vous porter, je vous remercie.

CHANTELOUP. — Pas mal, monsieur le président, je vous remercie.

LA BARTHERIE. — Vous avez six enfants ?

CHANTELOUP. — Oui, monsieur le président...

LA BARTHERIE. — C'est beaucoup.

CHANTELOUP. — Eh ! je le sais trop.

LA BARTHERIE. — Vous le savez trop... vous le savez trop... Sans doute ! mais... il faut savoir se limiter en tout, Chanteloup ! Votre conduite est bonne d'ailleurs... Nous vous admettons.

CHANTELOUP. — Merci messieurs, mesdames... LA BARTHERIE. — Allez, Chanteloup... CHANTELOUP. — Oui, monsieur. (Il salue et sort.)

LA BARTHERIE (feuilletant ses papiers). — Mon bon Carville, appelez Lucien Gaillard. C'est un ouvrier des ports.

CARVILLE (à la porte). — Lucien Gaillard ! (Entre Gaillard.)

LA BARTHERIE. — Bonjour, Lucien Gaillard... Vous êtes un de nos assistés depuis quelques mois. Mais il est survenu des bruits fâcheux sur votre compte... S'ils se confirmaient, nous serions obligés de vous radier...

GAILLARD. — Monsieur, j'ai rien fait pour ça... et ce serait bien malheureux pour moi, avec quatre personnes à la maison...

LA BARTHERIE. — Voyons, Gaillard, répondez avec franchise... où passez-vous vos soirées ?

GAILLARD. — Le plus souvent chez moi, monsieur... quelquefois chez des amis.

LA BARTHERIE. — Où avez-vous passé, en particulier, la soirée du 5 février, il y a aujourd'hui dix semaines. Voyons, réfléchissez avant de répondre, Gaillard.

GAILLARD. — Il y a six semaines... Ma foi, monsieur, je ne sais pas.

LA BARTHERIE. — Je vais vous le dire. Vous étiez à l'estaminet, et vous faisiez une partie de billard.

GAILLARD. — C'est possible. Une fois par hasard, monsieur le président.

LA BARTHERIE. — Vous voyez... Et, comme les fautes s'enchaînent, en jouant au billard, vous buvez.

GAILLARD. — Non, monsieur.

LA BARTHERIE. — Vous ne buvez jamais ?

GAILLARD. — Jamais, monsieur le président, franchement, ce serait drôle !

LA BARTHERIE. — Soyez sérieux, Gaillard. De

plus, nous avons entendu dire que vous fréquentiez quelquefois, quoique marié, des personnes légères. GAILLARD (avec bonhomie). — Je l'ai entendu dire de vous aussi, monsieur le président ; ainsi, vous voyez, ça ne prouve rien.

LA BARTHERIE. — Gaillard, sortez ! Vous êtes radé...

GAILLARD. — Monsieur le président... LA BARTHERIE. — Vous êtes radé, vous dis-je... sortez !

GAILLARD (entre ses dents). — Oh ! misère... (Comme il va pour sortir, Chamillac l'appelle.)

CHAMILLAC. — Gaillard, restez dans l'anti-chambre. (A La Bartherie qui s'étonne.) Il a eu tort... il a eu tort. Mais je désire lui parler et à vous aussi, monsieur le président... (Gaillard sort.)

LA BARTHERIE. — A vos ordres, monsieur. (Feuilletant ses papiers.) Qui avons-nous maintenant ? Ah ! mademoiselle Godemer, blanchisseuse... Mon bon Carville...

CARVILLE (appelant au dehors). — Mademoiselle Godemer. (Entre mademoiselle Godemer, fort jolie personne.)

LA BARTHERIE. — En bien, mademoiselle Godemer, qu'est-ce que nous apprenons ? Jusqu'ici votre conduite avait été exemplaire, et une personne digne de confiance prétend vous avoir vue... (Il y a un instant à l'extérieur un bruit de rires, un réel éclattement aux pates des Forges, des Rain-Louvre, à côté d'un jeune homme vêtu d'une blouse blanche.)

MADEMOISELLE GODEMER. — Monsieur, c'est un ouvrier peintre qui doit m'épouser.

LA BARTHERIE. — En êtes-vous sûre, mademoiselle Godemer ?

MADEMOISELLE GODEMER. — Dame ! il m'a promis, toujours.

LA BARTHERIE. — Et vous croyez que c'est une raison ? Vous êtes bien innocente ou bien imprudente, mademoiselle... Tachez que de pareils faits ne se renouvelent pas... Vous êtes jolie fille, Godemer... très agréable... votre comédie... et vous n'en êtes que plus tenue à une extrême réserve.

MADEMOISELLE GODEMER (souriant). — Oui, monsieur le président... C'est tout ?

LA BARTHERIE. — Oui, mon enfant. C'est-à-dire... rappelez-moi donc votre adresse.

CHAMILLAC (toussant fortement). — Hum.

MADEMOISELLE GODEMER. — Rue du Louvre, 24.

LA BARTHERIE. — Bien ! (Mademoiselle Godemer sort.) Il n'y a plus personne, Carville, n'est-ce pas ?

CARVILLE. — Personne, monsieur le président.

LA BARTHERIE. — Eh bien, mesdames, la séance est levée.

LES DAMES (avec soulagement). — Ah ! (Elles se lèvent.)

CHAMILLAC. — Ah ! voilà une bonne séance... on peut se reposer, après ça !

Les Amusements

AUX NOUVEAUTES. — " Le rire fait tout oublier, même les cors aux pieds ". Cette parole profonde, qu'on dirait de Montaigne et qui en est presqu'une, puisqu'elle a germé dans le cerveau de mon ami et camarade Ernest Troublay, n'a plus besoin d'être démontrée quand on a assisté à la partie de campagne du bon juge Lepantois et de Mademoiselle Luce de Perpignan. Et n'eût-on trouvé que cette démonstration dans la pièce, que cela serait assez pour justifier la direction des Nouveautés d'avoir osé mettre à la scène les magistrats qui ne sont pas de bois quand il s'agit de leurs petits plaisirs, et qui sont de pierre quand il s'agit de la liberté et du bonheur des autres.

Cet hommage rendu au talent et à l'imagination de Maître Bisson comme au bon goût de la direction des Nouveautés, rien ne nous empêche de constater que l'interprétation du " Bon Juge ", en dehors du troisième et dernier acte et de quelques scènes du deuxième, a été plutôt faible, et que certains rôles de femme en particulier laissaient fort à désirer.

Du " Bon Juge ", il y a une distance que pourrions mesurer en imagination ceux qui connaissent le " Roman d'un jeune homme pauvre ". Bisson est le satiriste de tous les travers ; Feuillet exalte toutes les vertus. Chamillac est un officier des Chasseurs d'Afrique que la passion du jeu a poussé au vol et qui, après avoir vainement cherché la mort sur les champs de bataille, obtient son pardon sur la promesse de consacrer sa vie au relèvement des criminels repentants. Il obtient la main de la fille de son ancien général à la suite de divers épisodes où sa charité vient en contraste avec l'hypocrisie ordinaire des gens du monde — hypocrisie dont on trouvera une fidèle peinture dans la scène que nous reproduisons ailleurs.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS. — " La Marseillaise ", qui a tenu l'affiche et le succès la semaine dernière au Théâtre National, est d'un mouvement remarquable. A côté d'un fond historique et de données concernant les premières luttes de la jeune République, nous avons deux admirables idylles, le tout rehaussé d'une dose raisonnable de bon sel gaulois.

M. Dhavrol, l'excellent directeur artistique, dont la place est loin d'être une sinécure et dont le fauteuil est parfois plus rembourré d'épines que de duvet, avait apporté à la distribution de la pièce tout le soin possible et tout s'est passé pour le mieux. Mesdames Bertin et Moret avaient les principaux rôles de femmes, Madame Nédélec les joliment secondées.

Comme Comtesse de Nancy, Madame Moret a été bonne dans les situations qui demandent de l'énergie et médiocre dans les situations tendres, et il y en a plus d'une dans le rôle de la comtesse. Madame Bertin, bien servie par son souple talent, nous a donné une Marthe Gilbert charmante de délicatesse et de douceur.

Nous sommes heureux de dire que Madame Nédélec dans un rôle bien dans ses cordes a été toute une révélation : elle a été amusante à souhait.

Dormez à chanté la Marseillaise avec beaucoup d'expression et de naturel, on sentait en lui l'âme française.

Hamel mérite une mention toute spéciale. Il est d'un laid d'un superbe splendide. Sa mort a quelque chose de saisissant. Cet acteur s'est fait une spécialité et excelle dans les rôles de traître.

Filion a joué avec beaucoup de conviction son rôle de général. Nous savons que cet acteur n'est pas un poète et peut supporter une amicale observation : eh bien, nous ne l'avons pas trouvé assez rude à certains endroits, à part cela, il eût été parfait.

Fertin, lui, échappe à notre critique : son jeu est le caduc de l'impeccabilité comique. Il secoue les auditeurs d'un rire électrique.

Godeau est toujours le type gavoche qui plaît à tous.

Guiraud, plein d'élégance, a bien rendu le rôle du Chevalier de Maurienne. Cet acteur de grande haleine aurait, à notre avis, fait un comte de Nancy plein de charme ; il est vrai que le rôle du chevalier de Maurienne n'aurait pas eu de bon intérêt.

Nangys dans le rôle du comte de Nancy manqua un peu de vie et son jeu fut plutôt terne. Lorsqu'on le félicite, il avait une distinction arlésienne.

Somme toute, M. Gavoche peut être fier de sa semaine. " Il n'est pas entré dans la carrière après ses aïeux ", il est son propre aïeul et peut revendiquer.

quer une très large part de l'établissement du théâtre français à Montréal.

La semaine prochaine, très jolie pièce, " La Closerie des Genêts ", avec une forte distribution. C'est à voir.

PARC SOHMER. — Programme d'aujourd'hui au Parc : Les deux Morello, merveilleux acrobates et équilibristes, engagés à grands frais à New-York, exprossément pour la journée.

Cole et Corbett, deux clowns à faire crever de rire, qui nous arrivent aussi directement de New-York.

Le professeur Mullin et ses deux " fox terriers " Dixon et Dow exécutent les tous les plus merveilleux.

L'orchestre accompagnera les chanteurs et donnera en outre plusieurs grands morceaux de choix. La séance se terminera par une grande représentation de la viciante d'Hauteville.

Merveilleuses vues animées, en couleurs, d'un grand spectacle historique : celui de Christophe Colomb.

Le tout sera accompagné d'une harmonie arrangée tout spécialement par M. Ernest Lavigne.

"La Rose du Bocage"

Par François Casale

Par FRANÇOIS CASALE

François Casale — dont le roman de début fut cet exquis " Chanteloup " que l'Académie française couronna l'an dernier — publie aujourd'hui la " Rose du Bocage ". C'est, à l'aurore du Consulat, une idylle tantôt dramatique, tantôt souriante, qui se déroule dans l'entourage même du Premier Consul. L'amour de Pierre Maurel, aide de camp du général Bonaparte, pour la Rose du Bocage, fille des chouans, éclot parmi les fêtes de la France victorieuse. Parfois les grandes figures de l'épopée dominent le récit : Bonaparte au lendemain de Marengo, Joséphine, la bonne châteline de Malmaison, y sont dessinés d'un trait net et spirituel. Une documentation très exacte se devine sous la peinture amusante de l'époque et du milieu. Ajoutons que ce livre captivant peut être mis entre toutes les mains.

Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.

Trois Honorables Messieurs Champagne

TROIS HONORABLES MESSIEURS CHAMPAGNE

Qui sera président de la prochaine Chambre à Québec ? M. Achille Bergevin ? M. Jean Provost ? M. Dupuis ? M. Lacombe ? M. Tessier ?

Vous n'avez pas encore mentionné son nom, me disait un libéral ce matin. C'est M. Jules Alard.

En effet, pourquoi M. Hector Champagne ? Qu'a fait ce monsieur pour le parti libéral ? Conservateur jusqu'au moment où, en 1897, on est allé lui demander de signer le programme libéral et lui offrir la candidature contre le candidat conservateur, M. Beauchamp, un ennemi de la famille Champagne, il a fait faire ses élections par M. Ethier, son collègue pour Ottawa. A-t-il beaucoup aidé à son collègue Ethier ? Aux jours sombres du parti libéral, aux jours de sacrifices de toutes sortes, M. Champagne s'asseyait dans les fauteuils bleus. En 1897, quand il suffisait d'être libéral pour être élu, M. Champagne devint libéral !

A cette heure si grave pour les esprits sérieux et les patriotes sincères, un homme comme M. Champagne, un ancien conservateur, un équilibriste riche, ne devrait-il pas se lever comme Choquette, contre le régime Parent ?

Que fait-il ? M. Parent est venu à Montréal, M. Champagne est allé lui rendre visite ! M. Gouin va à Cuba, M. Champagne le suit ! Mais, pour aller à Cuba, il importe qu'il soit aussi accompagné de M. Dominique Leduc.

Pourquoi M. Champagne ministre ou président de la Chambre ? Parce que son oncle, M. le juge Champagne, a reçu de grandes faveurs du parti libéral (siège au Conseil législatif, magistrature, etc.) ?

Et M. Napoléon Champagne, depuis quand était-il libéral, depuis quand s'occupait-il du parti libéral, quand il est monté sur le banc ?

L'hon. juge Champagne, l'hon. juge Napoléon Champagne, ce n'est pas encore assez, ce n'est pas complet : il y a un membre de la famille qui n'a pas sa part. Il faut donc ajouter : l'hon. M. Hector Champagne !

Pauvre Marel ! Pauvre Provost, vous qui avez vu ces messieurs à l'œuvre contre le parti libéral, vous qui savez tout le mal qu'ils ont fait au parti libéral d'il me semble vous voir implorer les chefs libéraux d'être plus justes, plus reconnaissants pour les familles qui ont porté fièrement le drapeau dans les jours les plus sombres, contre les Champagne et contre tout le parti conservateur.

UN QUI CONNAIT.

Saint-Jérôme, 2 décembre.

ONGUENT MARMEN
Efficace Infaillible
CONTRE LES HEMORRHOÏDES
FRANÇOIS MARMEN sur réception du montant dans
toutes les pharmacies
124, rue St-Jacques - Montréal - PHIE LACHANCE

Plus de Cheveux Gris ! Plus de Pellicules !
LE RESTAURATEUR CANADIEN

Rend aux cheveux blancs leur couleur naturelle, il leur conserve leur beauté et leur vigueur. Il débarrasse le cuir chevelu des dartres farineuses et des pellicules.

Prix : 50 CENTS LA BOUTEILLE
JOSEPH CONTANT
Pharmacien
1475 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

J.B. PAUZE & Cie.,

Entrepreneurs.

Bureaux : - 70 rue Saint-Jacques.
Tél. : Main 2961.

Résidence : - 212 rue Saint-André.
Tél. Bell. 1894.

COMTE FORBES & CIE.
SEULS DEPOSITAIRES DES
PERES BLANCS D'ARTIQUE.



Noel et le Jour de l'An Approchent

Chacun désire avoir une fourrure qui paraisse riche et qui soit riche, pour le temps des Fêtes. Ce n'est que raisonnable qu'aux principaux jours de l'année, en doive se vêtir d'une manière plus que convenable, mais plutôt riche, il n'y a pas d'orgueil à cela. S'il est nécessaire d'avoir un article en fourrure riche, élégant et confortable en tout temps, à plus forte raison à la Noël et au Jour de l'An.

Tout le monde connaît notre Maison. SON IMPORTANCE EST UNIQUE DANS LE COMMERCE DES FOURRURES. Nous vous offrons le choix le plus grand et le plus varié de toute espèce de fourrures en manteaux, capots, coilerettes, peleries, boas, manches, étoles, etc., etc.

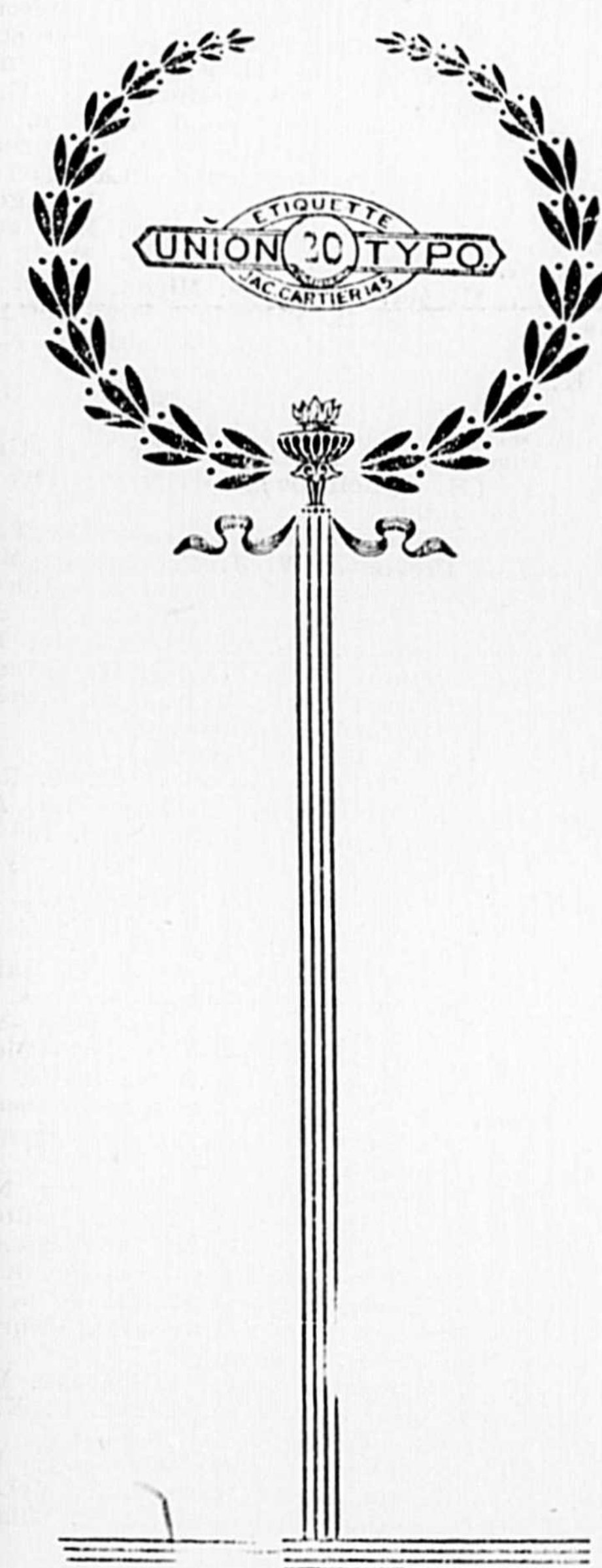
Robes de Voitures une Spécialité

Nos prix sont toujours modérés

Chas. Desjardins & Cie.
1531-1539 Rue St. Catherine - Montreal

IMPRIMERIE DU

NATIONALISTE



Les amis de la cause nationaliste sont invités à nous faire parvenir leurs commandes d'impressions.

Notre outillage est de première classe tant pour les travaux de luxe que les impressions commerciales

Nous venons de recevoir un appareil de clicherie qui nous permettra d'imprimer à plus grande vitesse, de sorte que nous pourrions faire des prix les plus bas, tout en garantissant un travail de premier ordre.

1437

NOTRE--DAME



N'EMPOISONNEZ PAS VOTRE SYSTEME EN VOUS SERVANT D'UN BRANDY DE QUALITE INFERIEURE.

En vous servant du

BRANDY PH. RICHARD

qui est pur, doux, moelleux, vous obtiendrez les meilleurs résultats.

A. J. Laport, Martin & Cie

DI MANDEZ LES CAIES
ST MARC ITIASULTANE
COMTE FORBES & CIE.

VINS DE MESSE VINS DE TABLE
VINS DE DESSERT

